



SPORTCOLL

Documentation

BLC

LE CAHIER DES EXPERTS

CAHIER DES EXPERTS #86

**SAUVETEURS ET MNS :
COMPÉTENCES, PÉNURIES ET AXES
DE DÉVELOPPEMENT**

26.11.2020

EDITO

Une saison estivale réussie se prépare maintenant



BRUNO LAPEYRONIE

Maître de conférences associé
Université de Montpellier
Enseignant chercheur & Consultant
Bordeaux

“

Pour avoir connu ces difficultés de recrutement dans le monde territorial saisonnier, je ne peux qu'accompagner l'initiative présentée par notre expert de 86^e numéro du Cahier des Experts, pour accompagner la mise en place de dispositif opérationnel de surveillance et de secours.

”

Le 18 novembre 2020, les ministres Blanquer, Maracineanu et Griset ont présenté lors d'un format en visioconférence le « *Soutien économique et plan de relance du sport. Quels dispositifs pour quels bénéficiaires ?* ». Si le document retrace les principales mesures économiques d'aide au mouvement sportif (fonds de solidarité de l'ANS, fonds de compensation des fédérations sportives, fond de compensation de billetterie, exonération de charges patronales, etc.), les propos rappellent également les autres mesures exceptionnelles au sein desquelles le sport peut y trouver des ressources pour redémarrer (chômage partiel, prêt garantie par l'Etat etc.) et les dispositifs sportifs existants avant la crise (rénovation des équipements sportifs, transformation numérique des fédérations, 1 jeune / 1 solution etc.).

La démarche illustre le souhait de ne pas laisser tomber le sport pendant la crise. Cependant, la liste des actions se voulant tellement exhaustive, les montants des aides économiques issues du gouvernement se confondent avec les autres chiffres (ANS notamment) et ne définissent pas réellement ce qui est nouveau des dispositifs déjà votés. Les économistes du sport devront proposer une analyse fine lors du bilan de cette annonce.

Mais, ce qui retient notre attention, ce sont deux petits détails, comme quoi le diable se cache vraiment partout.

Premièrement, le dispositif « Pass sport » chiffré à cent millions d'euros permet d'aider la reprise du sport. Je n'ai malheureusement pas noté ce frein économique de l'absence de pratiques sportives lors de cette crise sanitaire : il me semblait que la fermeture des salles et équipements sportifs, la limitation de déplacement à 1 km autour de chez soi, et plus généralement le couvre-feu devenu confinement suffisaient amplement à contraindre la volonté des pratiquants. Ouverture et autorisation seront surement plus efficaces qu'un financement (dont je questionne donc l'utilité).

A noter que le motif économique de l'accès au sport est un facteur inhérent à la pratique : c'est un levier à utiliser au quotidien à travers des politiques sportives sociales et volontaristes : alors pourquoi aujourd'hui alors que les équipements ne sont simplement pas accessibles ?

Deuxièmement, nous avons tellement entendu ces derniers mois/années de l'importance du « savoir nager » qu'il est presque étonnant de n'y voir aucune allusion dans le dispositif de relance. Sauf erreur de ma part, cet élément n'est cité qu'une fois, comme dispositif existant, sans autre précision. Chronique de noyades annoncées, donc ? A relire le plan de prévention « Aisance aquatique » du ministère des sports (1), au budget renforcé à hauteur de 3 millions d'euros en 2019, on ne peut imaginer que les tutoriels (2) et que cette priorité d'hier sont déjà envoyés d'un revers de covid aux oubliettes.

Alors, si en effet, l'été 2021 est très loin, et qu'il est difficile de se projeter dans « le monde d'après » (sous-entendu « post confinement »), il n'est inopportun d'anticiper dès à présent les dispositifs de secours. Pour avoir connu ces difficultés de recrutement dans le monde territorial saisonnier, je ne peux qu'accompagner l'initiative présentée par notre expert de 86^e numéro du Cahier des Experts, pour accompagner la mise en place de dispositif opérationnel de surveillance et de secours. Je souhaite donc bonne lecture à tous, particulièrement aux gestionnaires de piscine, propriétaires de lacs, campings étoilés ou les collectivités devant gérer les nombreuses côtes et plages océanes ou de Méditerranée.

(1) <https://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/pratique-securite/prevention-des-noyades-et-developpement-de-l-aisance-aquatique/>

(2) <https://www.sports.gouv.fr/prevention-des-noyades>

L'AVIS DES EXPERTS



SÉBASTIEN HERVÉ

Entrepreneur du sport
Sauveteur Pro

“

Le site web de SAUVETEUR PRO est aussi un outil de ressources et un moyen pour les sauveteurs et MNS de postuler. L'objectif étant de soulager les mairies de la gestion de ce dossier.

”

SAUVETEUR PRO

Merci de vous présenter en quelques mots :

Sauveteur sur les plages, compétiteur en sauvetage sportif, entraîneur et formateur, j'ai fondé en 2004, à Montpellier, l'un des plus gros clubs de sauvetage Français (2000 adhérents, 25 salariés). Cette expérience exceptionnelle m'a notamment formé au management, à la gestion, aux relations publiques et aux RH. En parallèle, je forme depuis 11 ans les BPJEPS et les étudiants de STAPS au sauvetage en mer.

Après 15 ans à la direction de ce club et malgré cette merveilleuse aventure, j'ai eu le besoin de changer de vie et de quitter le milieu associatif qui occupait une trop grande part de mon temps.

Sans quitter le milieu du sauvetage, je souhaitais pouvoir travailler en dehors du carcan du milieu fédéral et être libre de travailler partout en France. Après avoir déménagé à Biarritz, j'ai eu l'idée de créer en 2019, la société SAUVETEUR PRO.

Votre expérience vous a permis de constater un besoin d'expertise et de conseil dans le secours et les dispositifs de sauvetage des piscines et plages françaises.

Malgré une forte présence des Fédérations historiques, des Sapeurs-pompiers ou des CRS, il n'en demeure pas moins qu'il reste des milliers de communes qui se débrouillent par elles-mêmes pour trouver leurs sauveteurs ou maîtres-nageurs.

C'est souvent le/la directeur(trice) des sports, le/la DRH ou le/la DGS qui se charge de cette mission. Cela peut se passer bien dans la majorité des cas mais ils n'ont pas forcément le temps ou l'expérience pour cette mission.

La réglementation évolue régulièrement, notamment sur la formation des sauveteurs ou le matériel. Les formations se font en piscine et il doit y avoir une formation complémentaire pour le milieu spécifique (lac, océan, mer). Les maîtres-nageurs saisonniers sont

souvent jeunes et inexpérimentés, un accompagnement est nécessaire ; la pénurie de maîtres-nageurs en France étant aussi une difficulté supplémentaire pour les communes qui n'ont pas forcément la connaissance de tous les réseaux.

Vous avez donc mis en place un outil d'aide aux collectivités pour la gestion des MNS. Vous pouvez nous en dire plus ?

SAUVETEUR PRO avait pour vocation première de créer des animations pour enfants sur la plage avec le thème sauvetage, secourisme, écologie. C'est ce que nous avons fait avec le club des Mini-Sauveteurs sur plusieurs sites en France. Mais rapidement nous avons eu une demande qui s'est présentée sur le département de la Haute Savoie. Le SDIS 74 a décidé de se retirer de la gestion des 15 plages de Lacs qui leurs avaient été confiée par les municipalités.

Après avoir identifié les problématiques liées à ce département comme :

- Difficulté de recrutement en raison de la proximité de la Suisse où les salaires sont plus élevés
- Loyers excessifs
- Certains lacs isolés
- Spécificités différentes selon les lacs, nous avons créé plusieurs niveaux de services en fonction du besoin de chaque ville.

Aide au recrutement, diffusion d'offres d'emplois, conseil achat/location des équipements, veille réglementaire, audit des postes de secours, formation des sauveteurs et MNS, suivi saisonnier...

Le site web de SAUVETEUR PRO est aussi un outil de ressources et un moyen pour les sauveteurs et MNS de postuler. L'objectif étant de soulager les mairies de la gestion de ce dossier.

En 2020, ce sont 8 communes qui ont fait appel à nos services, soit pour la partie saisonnière de leurs plages, soit pour l'aide au recrutement dans leurs piscines.

L'AVIS DES EXPERTS

SAUVETEUR **PRO**

**VOUS ETES UNE COLLECTIVITÉ, UNE ENTREPRISE ?
VOUS DEVEZ ASSURER LA SURVEILLANCE D'UNE PLAGE,
UN PLAN D'EAU, UN CENTRE AQUATIQUE ?**

SAUVETEUR PRO VOUS ACCOMPAGNE POUR :

- LE CONSEIL EN RECRUTEMENT**
- LA FORMATION DES SAUVETEURS AQUATIQUES
ET MAITRES NAGEURS SAUVETEURS**
- LA VISITE DES POSTES DE SECOURS**

“UNE SURVEILLANCE EN TOUTE SÉRÉNITÉ”

**La société SAUVETEUR PRO a pour
objectif de répondre aux problématiques
des collectivités et des entreprises pour :**

- **Le conseil en recrutement de sauveteurs
et maitres nageurs compétents et formés**
- **la vérification des diplômes et des
références des futurs recrutés**
- **La formation avant la saison pour les
saisonniers**
- **La visite des postes de secours pendant
la saison**

Forte de son expertise de formateurs, de
sauveteurs ou pompiers, notre équipe vous
accompagne et vous conseille.

Depuis 2019, de nombreuses communes
nous ont accordé leur confiance . Plus de 30
sauveteurs ont été formés et accompagnés
chaque été.



L'AVIS DES EXPERTS

SAUVETEUR PRO

UN ACCOMPAGNEMENT EN PLUSIEURS PHASES

UNE EQUIPE D'EXPERTS A VOS CÔTÉS

AVANT LA SAISON

CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT DANS LE RECRUTEMENT

Nous vous accompagnons dans la diffusion de vos offres d'emploi à notre réseau national de MNS
Nous étudions les candidatures et vérifions la validité des diplômes et des références.
Nous assurons pour vous une veille juridique sur la réglementation des baignades, du sauvetage et du secourisme

ACHAT DES EQUIPEMENTS / LOCATION ACHAT DU MATERIEL

Nous nous occupons pour vous de l'achat et la gestion des tenues de vos sauveteurs
Nous vous conseillons sur l'achat et/ou la location du matériel obligatoire dans un poste de secours en optimisation votre budget (Matériel de secourisme, oxygénothérapie, gestion des déchets DASRI)

STAGE DE FORMATION

Pendant deux
spécificités de
Formation à la



SAS SAUVETEUR PRO



BIARRITZ/MONTPELLIER



06 22 18 52 00
06 22 73 49 85



www.sauvetage.fr

et les formons aux

administrative et logistique d'un poste de secours. Le rôle et les missions du sauveteur. Le savoir être du sauveteur. Au programme : réglementation, mises en situation professionnelles, retours d'expériences, évaluation des compétences en sauvetage et secourisme, particularités du milieu spécifique.

PENDANT LA SAISON

REDACTION DES PLANNINGS

ACCOMPAGNEMENT REGLEMENTAIRE ET ENTRAINEMENT DES SAUVETEURS

Visite hebdomadaire des postes, suivi des interventions, contrôle du matériel.
Nous assurons une permanence téléphonique 7 jours sur 7 pour les sauveteurs et pour votre commune afin de répondre aux problématiques de fonctionnement ou réglementaire (drapeau rouge, turbidité de l'eau, accident grave...)
Entraînement mensuel des sauveteurs : Afin de vérifier la capacité des sauveteurs, nous organisons en juillet et en août un entraînement de vos sauveteurs avec notre équipe de formateurs.

APRES LA SAISON

Entretien avec les sauveteurs et pré-recrutement pour la saison suivante
Analyse des points forts et proposition d'axes d'amélioration sur le matériel, les sauveteurs, l'organisation, la communication
Point sur le recrutement de la saison suivante
Remise d'un bilan écrit + débriefing visio



SAS SAUVETEUR PRO



BIARRITZ/MONTPELLIER



06 22 18 52 00
06 22 73 49 85



www.sauvetage.fr

UN ÉVÉNEMENT PLACÉ SOUS LE PATRONAGE DU MINISTÈRE DES SPORTS



2-4 FÉV.
~~2021~~
SUD DE FRANCE ARENA
MONTPELLIER

LE RENDEZ-VOUS NATIONAL DES ACTEURS DES POLITIQUES SPORTIVES TERRITORIALES



3 JOURS D'ÉCHANGES & DE RENCONTRES

- Salon exposants
- Plénière d'ouverture en présence des grands décideurs politiques
- Conférences ateliers thématiques
- Formation
- Afterworks
- Tournoi de tennis
Open Sud de France ATP250



1 500 M2
DE STANDS



PLUS DE
12H
D'ATELIERS
THÉMATIQUES
ET FORMATIONS



3
JOURS
DE CONFÉRENCES
ET DE DÉBATS



+ DE 45 EXPERTS



+ DE 1 500
VISITEURS
ATTENDUS



29 MATCHS
DE TENNIS
PROPOSÉS